

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Délibération n°D-CA/2016-062

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 juin 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 17 juin 2016.

VU le Code de l'éducation ;  
VU les statuts de l'Université ;

**Point de l'ordre du jour :** 11ème Partie : P3.9 – Subvention pour l'équipe féminine de rugby

**Exposé de la décision :**

Historique :

L'équipe de rugby féminin de l'Université a gagné le championnat de France universitaire ; elle est désormais invitée à se rendre au Japon.

Problématique :

La prise en charge des frais afférents à ce voyage n'est pas complète.

Proposition de décision soumise au Conseil :

Il est proposé au Conseil d'administration d'autoriser de subventionner la partie restant à hauteur de 2 200 €.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 32 Abstentions : 0 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 32</p>
---

Fait à Paris, le 29 juin 2016

Le Président

  
Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :  
Transmis au Recteur le :

05 JUL. 2016

05 JUL. 2016  
Page 1 sur 1